





# Secteur Automobile: SOYONS FIER de réduire nos rejets!

## Le territoire du SILA compte plus de 600 entreprises du secteur Automobile!

Utilisation de produits dangereux, stockage de déchets, lavage de véhicules ou d'outils, lavage des sols d'atelier, égouttures des véhicules en réparation,... vos rejets cumulés peuvent avoir un impact sur l'environnement :

- Colmatage et corrosion des réseaux et canalisations
- Dysfonctionnement de l'usine de traitement des eaux usées
- Pollution des milieux naturels

#### Des solutions existent!

Grâce à l'Opération Collective SOYONS FIER, vous pouvez bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau pour vos investissements visant à réduire vos rejets.

Les dispositifs pouvant donner droit à des aides financières seront indiqués par le symbole suivant



# LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER



#### Pré-traiter les effluents chargés en hydrocarbures

Lavage de véhicules, lavage du sol d'atelier, égouttures d'atelier, lavage des grosses pièces automobiles, condensats de compresseur...

• Mettre en place un séparateur d'hydrocarbures de classe 1 (rejet < 5 mg/l d'hydrocarbures), sans by-pass. Le dimensionnement doit être validé par le SILA.

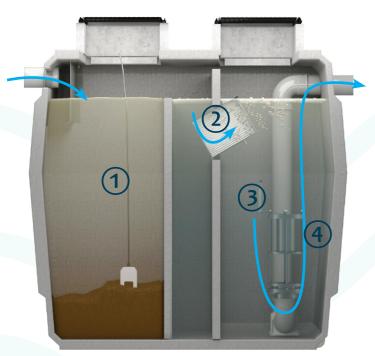


• Privilégier les détergents biodégradables.

Attention, les eaux pluviales ne sont pas acceptées au réseau d'assainissement : les zones raccordées doivent être couvertes et correctement délimitées au sol.

#### Le séparateur d'hydrocarbures

#### Fonctionnement:



Source: EloyWater

- 1 Débourbeur : les matières en suspension se déposent au fond
- Filtre coalesceur : brise l'émulsion et permet d'agglomérer les gouttelettes d'huile
- Déshuileur : les huiles et carburants remontent en surface
- 4 Obturateur : obture la sortie lorsquelahauteurd'hydrocarbures est trop élevée

#### Entretien:

- Contrôler visuellement l'ouvrage au moins 1 fois entre chaque entretien.
- Le séparateur doit être entretenu par une entreprise spécialisée au minimum une fois par an, ou autant que nécessaire.

La fréquence d'entretien doit être ajustée avec le cureur, et ne pas reposer sur le déclenchement de l'alarme éventuelle.

#### Réduire les rejets de produits dangereux

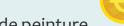
#### Dégraissage:

• Privilégier les fontaines de dégraissage biologique, ou au lessiviel, plutôt que les fontaines à solvant.



#### Peintures:

• Privilégier des produits hydrodiluables, permettant le lavage des outils à l'eau et la récupération des eaux de rinçage après l'ajout d'un coagulant.



• Mettre en place une station de nettoyage en circuit fermé pour les outils de peinture



#### Stocker les produits et déchets dangereux

• Les liquides dangereux, neufs ou usagés, doivent être stockés sur des bacs de rétention ou en cuve doublepeau: huiles, carburants, liquides de refroidissement, peintures, solvants, détergents, ...



• Les produits et déchets dangereux doivent être stockés à l'abri des intempéries : zone de stockage intérieure, abri de stockage, benne couverte.



- Ne pas mélanger les déchets non dangereux (cartons, plastiques, ferraille) et les déchets dangereux (aérosols, batteries, pots catalytiques, filtres, peintures, bidons vides, chiffons souillés, poussières de ponçage...)
- Vérifier que l'ensemble des contenants est correctement étiqueté.



#### Éliminer les déchets dangereux

• Faire collecter ces déchets par un prestataire agréé et conserver les bordereaux de Suivi des Déchets.





### Lutter contre les pollutions accidentelles

• Mettre à disposition de l'absorbant ou des kits anti-pollution dans l'atelier et à proximité des zones de chargement/ déchargement ou de stockage.



• Former le personnel à leur usage!



## Travaillons ENSEMBLE pour PRÉSERVER notre **ENVIRONNEMENT!**



#### L'Arrêté d'Autorisation de Rejet

C'est une autorisation de déversement dans le réseau d'assainissement des eaux usées autres que domestiques.

Ce document est obligatoire pour être en conformité visà-vis de la réglementation, et vous est délivré après la réalisation d'un diagnostic (gratuit) de votre établissement.

Contactez-nous!







#### Accompagnement et aides financières

Vous souhaitez mettre en conformité votre établissement ?

Vous souhaitez plus d'informations sur les aides financières?

Contactez-nous!



#### Pour toute information:

7 rue des Terrasses, 74960 Cran-Gevrier

Tel: 04 50 66 77 77 - www.sila.fr - sila@sila.fr

Avec le soutien de :



